

DECISION DU PRESIDENT.CA 034-2021

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation ;
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;
Vu la délibération CA003-2020 du 17 février 2020 relative à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;
Vu la délibération CA015-2020 du 12 mars 2020 portant délégation de compétences du Conseil d'administration au Président ;
Vu l'arrêté n° 2020-097 du 7 octobre 2020 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN.

Objet de la décision Demande d'adhésion

Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :

- d'approuver l'adhésion à l'association UNISCIEL.

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

*Par délégation et pour signature,
Le Directeur Général des Services
Olivier HUISMAN*

Signé le 1er avril 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Mise en ligne le : 2 avril 2021

A Lille, le mercredi 31 mars 2021

Université d'Angers
2, Bd Lavoisier
49045 Angers

Objet : Appel à cotisation 2021

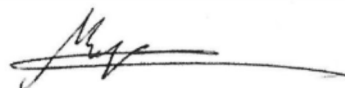
Bonjour,

Veillez trouver ci-joints les éléments nécessaires à l'édition du bon de commande relatif à l'appel à cotisation UNISCIEL pour l'année 2021, pour un montant de **2024,5 €**.

Pour toutes questions complémentaires, vous pouvez contacter notre secrétariat par mail : secretariat@unisciel.fr.

Bien cordialement

Manuel Majada
Secrétaire général d'UNISCIEL



Mutualisons le savoir



Bon de Commande à libeller impérativement au nom de :

UNIVERSITE de LILLE - SIU UNISCIEL
DGS – Vanessa ROBERT
42 RUE PAUL DUEZ
59000 LILLE
Identifiant SIRET 130 023 583 00011

Envoi du bon de commande à :

Par courrier à :

UNIVERSITE de LILLE - SIU UNISCIEL
DGS – Vanessa ROBERT
42 RUE PAUL DUEZ
59000 LILLE

Par mail à : secretariat@unisciel.fr

Montant de la cotisation 2021 : 2024,5 €

En cas de modification de contacts, merci de nous le préciser à l'envoi de votre bon de commande.

MISE A JOUR DES CONTACTS

- Nathalie Lusson nathalie.lusson@univ-angers.fr
- Clément Badier clement.badier@univ-angers.fr
- Elodie Lebastard elodie.lebastard@univ-angers.fr
- Sandrine Travier sandrine.travier@univ-angers.fr

Modifications :

NOM :

PRENOM :

Mail :

NOM :

PRENOM :

Mail :

Mutualisons le savoir



Éléments pour fiche fournisseur du SIU Unisciel

Adresse du siège de l'établissement porteur du SIU Unisciel

Université de Lille – SIU UNISCIEL
42 Rue Paul Duez
59800 LILLE

Mail : secretariat@unisciel.fr

N° SIRET : 130 023 583 000 11

N° TVA intracommunautaire : FR 05 130023583

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements des quittances, etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé
10071	59000	00001019803	57

Domiciliation
TPLILLE

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1007	1590	0000	0010	1980	357
------	------	------	------	------	------	-----

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1

Titulaire du compte :
UNIVERSITE DE LILLE
AGENCE COMPTABLE
DOMAINE UNIVERSITAIRE PONT BOIS
BP 60149
59653 VILLENEUVE D ASCQ

Mutualisons le savoir

